

## NEW - Maîtrise des nouvelles classes CLP et gestion des agents CMR (recyclage conseillers en prévention) #3125

 4 h  95,00 €

### Public

Ce recyclage destiné aux conseillers en prévention vise à renforcer leurs connaissances et compétences dans deux domaines clés de la sécurité et de la santé au travail.

### Prérequis

Aucun prérequis

### Objectifs

Cette formation est conçue pour vous fournir des outils pratiques et des connaissances actualisées afin de garantir une gestion optimale des risques sur les lieux du travail.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 3125 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/5046fec0-be1f-4615-b663-a91a594ef1c3\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/5046fec0-be1f-4615-b663-a91a594ef1c3) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

### Nouvelles classes CLP :

La formation abordera les dernières évolutions du système de classification, d'étiquetage et d'emballage des substances chimiques et des mélanges (CLP). Vous apprendrez à identifier et à interpréter les nouvelles classes de danger, ainsi qu'à appliquer les obligations réglementaires associées.

### Agents CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques) :

Un focus particulier sera mis sur les agents CMR, leur identification, leur évolution des risques, et les mesures de prévention spécifiques à mettre en place. Vous découvrirez également les bonnes pratiques pour protéger les travailleurs potentiellement exposés à ces substances.

## Informations pratiques

### > Droit d'inscription

95,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

### > Horaires

 Verviers

> Le 1 juin 2026  
de 8h30 à 12h30

> **Certificat - Attestation**  
Attestation de participation